



RAPPORTS ET DOCUMENTS N° 64 - 2011

# Parlements sensibles au genre

## Définitions clés





# Quelques Définitions...

...Pour que nous ayons  
une même  
compréhension...



# Genre

**Perceptions sociales** associées au fait d'être de sexe masculin ou féminin ainsi que les relations entre femmes, hommes, filles et garçons.

Ces perceptions et ces relations s'établissent dans le cadre social et s'apprennent par la **socialisation**.

La notion de genre englobe également les **attentes** qui ont trait aux caractéristiques, aptitudes et comportements probables des femmes et des hommes et met en évidence, du point de vue sociologique, des rôles qui sont le fruit de la société.

**Sexe et genre n'ont pas la même signification:** alors que le terme « sexe » signale des différences biologiques, « genre » fait référence aux différences sociales qui peuvent être modifiées en ce sens que l'identité, les rôles et les relations liées au genre sont déterminées par la société.



# Intégration de la dimension de genre

Processus d'évaluation et de prise en compte des implications pour les hommes et les femmes de tout projet (législation, politique, programme, etc.), À tous les niveaux et dans tous les domaines.

Ce concept recouvre des **stratégies** qui placent les questions de genre au centre des décisions de politique générale et des programmes, des structures institutionnelles et de l'allocation des ressources.

L'intégration des questions de genre dans le travail du parlement doit contribuer à une mise en œuvre et un contrôle efficaces des politiques traitant des besoins et intérêts des hommes et des femmes.



# Parlement sensible au genre

**Parlement qui répond aux besoins et aux intérêts des hommes et des femmes à travers ses structures, son fonctionnement, ses méthodes et son action.**

**Les parlements sensibles au genre suppriment les obstacles à la représentation des femmes et l'institution parlementaire donne l'exemple (ou sert de modèle) à la société en général.**



# Budgétisation-genre

Méthode d'élaboration du budget visant à intégrer les questions de genre dans la définition des politiques économiques et à transformer l'ensemble du processus budgétaire.

La budgétisation-genre désigne non seulement les dépenses pré-affectées à la cause des femmes, mais aussi l'appréhension du budget tout entier dans une perspective d'égalité des sexes, ce qui inclut la sécurité, la santé, l'éducation, les travaux publics, etc.

Pour faire en sorte que les lignes budgétaires et les actions qui en résultent répondent aux besoins des femmes et des hommes.



# Sources

**Bureau de la conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme de l'ONU, du PNUD et de l'UNESCO, citées dans PNUD, points d'entrée rapides sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dans les groupes de gouvernance démocratique, New York, 2007**

**UIP, égalité en politique : enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements, Genève, 2008.**



# Merci pour votre attention

**ZEINA HILAL**

Chargée de programme

Programme de partenariat hommes-femmes

Union interparlementaire (UIP)

[ZH@IPU.ORG](mailto:ZH@IPU.ORG)

[WWW.IPU.ORG](http://WWW.IPU.ORG)

